ASSOCIATION SPORTIVE

Ça commence à partir du 26 septembre

JOUR	ACTIVITÉS	HORAIRES
LUNDI	Multi activités	12h à 13h
	Tennis de table 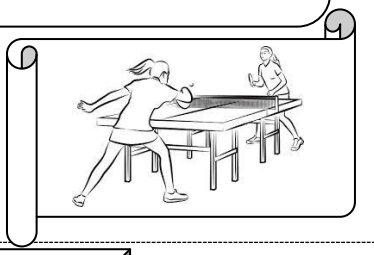	
	Escalade 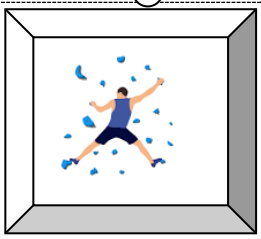	12h50 à 13h45
MARDI	STEP	12h50 à 13h45
MERCREDI	Gymnastique aux agrès 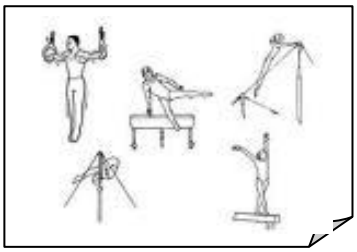	13h à 15h30
JEUDI	Multi- activités Tennis de table Escalade 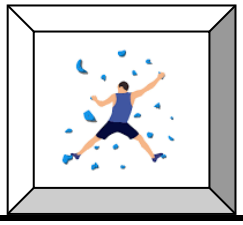	12h à 13h

Dossier d'inscription

Fiche d'adhésion avec autorisation parentale et droit à l'image

à récupérer :

- Sur l'ENT
- auprès des professeurs d'E.P.S. !
- à la vie scolaire

Cotisation :

☐ 20€ pour l'année et pour toutes les activités

☐ 25€ pour l'année, pour toutes les activités, pour l'achat du tee-shirt *(recommandé pour les nouveaux adhérents)*

A rendre à un prof d'EPS

L'A.S. c'est quoi ?

Chaque établissement scolaire a une Association Sportive (A.S.).
L'A.S du collège est encadrée par les professeurs d'Education Physique et Sportive (EPS). Le Président de l'AS est le principal du collège, Monsieur MARET.

Les objectifs de l'AS sont :

- La pratique de différentes activités sportives.
- Des rencontres avec des élèves d'autres AS du district et du département.
- La responsabilisation des élèves dans des tâches d'organisation, d'arbitrage, de représentation au comité directeur de l'association.

Fonctionnement :

- Les entraînements se déroulent dans la semaine de 12h à 13h, de 12H30 à 13h30 et le mercredi de 13h à 15h30. Pour les compétitions la fin peut être plus tardive.
- Le planning est affiché sur le tableau face à la vie scolaire, au gymnase et sur l'ENT.
- **Si les conditions sanitaires le permettent** les compétitions, quant à elles, s'effectueront exclusivement le mercredi après-midi. Les élèves signalent leur participation sur le panneau d'AS. Dans la mesure du possible l'information concernant ces compétitions est mise en ligne sur ENT.
- **Les élèves ne sont pas sous la responsabilité des enseignants en dehors des heures annoncées. Aucun accompagnateur ne restera au- delà de ces horaires.**

Nous demandons aux élèves :

- Une présence régulière.
- De prévenir en cas d'absence ou d'empêchement, par respect pour les partenaires et pour les professeurs, le plus rapidement possible.
- Un comportement irréprochable pendant les entraînements, les compétitions et les déplacements.

A l'inscription, il faut fournir :

- La fiche d'inscription.
- Un chèque de 20 ou 25 euros à l'ordre de « l'AS du collège de Fontenilles ».

Le Bonus : Si les conditions sanitaires le permettent l'année se clôturera par une sortie conviviale et ludique de fin d'année, financée en partie par l'AS, réservée aux élèves **assidus** et ayant une **attitude correcte** pendant toute la saison sportive.